

# Bulletin de liaison de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue



À l'approche des Fêtes, nous vous proposons d'abord un bilan des travaux qui ont été réalisés en 2013, soit la première partie de la programmation annoncée sur une période de deux ans le 29 avril dernier, et dont les investissements s'élèvent à 221 millions de dollars.

Vous obtiendrez de plus de l'information sur la création de Véloce II, un programme d'aide financière aux infrastructures piétonnes et cyclables.

Toujours en ce qui concerne le vélo, vous trouverez dans cette édition, un article qui brosse un portrait de ce mode de déplacement de plus en plus populaire.

Enfin, un court bilan du Forum sur le transport durable des personnes, organisé par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, de même que le lien menant à la synthèse de la journée se trouvent dans la présente édition.





## BILAN DES TRAVAUX La saison 2013-2014 a été très active!

La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue fait un intéressant bilan de la dernière saison estivale. En effet, les travaux ont été une fois de plus très nombreux et variés.



Route 101 – secteur Rollet Source : Mélanie Arcand, 2013

Commençons par l'extrême sud de la région, où la route 101 est nettement améliorée à la suite des travaux d'asphaltage (y compris des accotements asphaltés d'un mètre de large) à partir de Laniel sur 20 km en direction sud. Ce projet, qui est venu s'ajouter à deux autres réalisés au cours des dernières années, fait en sorte que le tronçon Témiscamingue-Fabre bénéficie maintenant d'un excellent confort de roulement.

Au nombre des autres projets routiers majeurs du Témiscamingue, mentionnons la réfection de la route Laforce-Winneway (amorcée cette année et en parachèvement l'année prochaine), l'asphaltage de la route 101 entre Rollet et Rémigny, et la reconstruction de la dalle du pont-barrage enjambant la rivière des Quinze à Angliers (présentement en cours).

En Abitibi-Ouest, les projets qui ont le plus retenu l'attention sont l'asphaltage de la route 388 (y compris l'asphaltage des accotements sur un mètre) et celui de la route collectrice (2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang) de Sainte-Germaine-Boulé.

Du côté de la route 109 entre Matagami et Amos, les travaux ont été nombreux : parachèvement du projet d'asphaltage entre les kilomètres 172 et 188, asphaltage et remplacement de ponceaux entre les kilomètres 139 et 155, et reconstruction du pont de la rivière Coigny.

Dans le secteur d'Amos, c'est évidemment la reconstruction du pont Desmarais qui a été le point de mire de l'été. Les travaux de réfection du pont Émilien-Tancrède à Preissac de même que l'asphaltage de la route 386 à Landrienne sont aussi à mettre en évidence.

Dans la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, le projet majeur a sans nul doute été la reconstruction du pont de Louvicourt sur la route 117. La reconstruction de ponceaux de grande dimension sur le chemin du Lac-Mourier à Malartic et sur la route 113 à Senneterre, de même que l'asphaltage de la route 113, au nord de cette ville, sont également au nombre des travaux majeurs réalisés dans ce secteur.



Pont Desmarais - Amos Source : Luc Adam, 2013



### LA SITUATION DU VÉLO EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La pratique du vélo est de plus en plus populaire au Québec et dans la région. La multiplication des aménagements cyclables municipaux, la présence de nombreux clubs cyclistes et la réalisation presque complète de la Route verte démontrent l'intérêt grandissant de la population pour cette activité. Dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilité durable de l'Abitibi-Témiscamingue, la direction territoriale du ministère des Transports y aborde la situation du vélo récréatif et utilitaire.



Parc linéaire Rouyn-Noranda/Taschereau Source : Michel Villeneuve, 2011

Le vélo récréatif correspond aux déplacements effectués pour des motifs de loisir (balade, pratique organisée, cyclotourisme, etc.). Il se pratique sur des pistes cyclables où il y a un attrait paysager, comme la Cyclo-voie du partage des eaux, de Rouyn-Noranda à Taschereau, (56 km) et La Ligne du Mocassin au Témiscamingue (45 km). Ces deux pistes font partie de l'itinéraire de la Route verte, lequel offre 485 km de voies cyclables dans la région.

Quant au vélo utilitaire, il représente les déplacements effectués dans un but précis (se rendre au travail, à l'école, à l'épicerie, etc.). Il se pratique en des endroits plus densément peuplés comme dans les rues résidentielles ou commerciales des villes et des noyaux villageois.

Dans la région, bien que l'utilisation du vélo pour se rendre au travail ne constitue que 1 % des déplacements, celle-ci a augmenté de 10 % entre 2001 et 2006. Par ailleurs, une plus grande proportion d'hommes que de femmes se déplacent en vélo entre le domicile et le travail. Les données disponibles sur la proportion de cyclistes utilitaires montrent que, entre 2001 et 2006, il y a eu une diminution de 30 % à Amos, et une augmentation de 20 % à Rouyn-Noranda et de 83 % à Val-d'Or.

Relativement à la sécurité, la majorité des accidents impliquant le vélo se produisent en milieu urbain dans les zones commerciales et résidentielles. De plus, près de la moitié de ceux-ci ont lieu aux intersections. La période de la journée où surviennent le plus d'accidents est entre 15 h et 17 h. Ces heures correspondent à celles du retour au domicile et peuvent donc être associées au vélo utilitaire.

Ces données proviennent des études intitulées *Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes* et *Portrait du transport actif et de la sécurité des piétons et des cyclistes*. Elles ont été rédigées dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilité durable de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est possible d'obtenir les versions électroniques en communiquant avec le ministère des Transports.

Source : Alexandre Carignan Conseiller en planification des transports



C'est le 25 septembre 2013 à Amos qu'a eu lieu le Forum sur le transport durable des personnes. Organisé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, l'objectif de l'activité était de déterminer la pertinence d'implanter un nouveau modèle de développement comme une régie intermunicipale de transport. Près de 80 personnes ont assisté à l'événement. Trois conférenciers de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ont fait des présentations sur le modèle de leur territoire, soit la Régie intermunicipale de transport Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

La synthèse de la journée est disponible sur le site Internet de la CRÉ au <a href="http://www.conferenceregionale.ca/documents/files/forum\_transport-personnes\_25sept2013\_synthese.pdf">http://www.conferenceregionale.ca/documents/files/forum\_transport-personnes\_25sept2013\_synthese.pdf</a>.



# Si vous devez acheter de nouveaux pneus, notez qu'à compter du 15 décembre 2014 un pneu d'hiver devra :

- porter le pictogramme représentant une montagne sur laquelle un flocon de neige est superposé;
  ou
- être muni de crampons et utilisé conformément au Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules.

Pour en savoir davantage, consultez le site Web Québec 511 au www.quebec511.info.



# VÉLOCE II Nouveau programme d'aide financière en matière d'infrastructures cyclables

L'ensemble des programmes d'aide financière en matière d'infrastructures cyclables administrés par le ministère des Transports jusqu'au 31 mars 2013 a été remplacé par un nouveau programme harmonisé soutenant les partenaires municipaux dans la mise en place d'infrastructures cyclables et piétonnes.

Le nouveau programme Véloce II se décline en quatre volets couvrant les éléments suivants :

Volet 1 – Développement des transports actifs dans les périmètres urbains

Volet 2 – Développement de la Route verte et de ses embranchements

Volet 3 – Conservation des infrastructures de transport actif

Volet 4 – Entretien de la Route verte

Cet outil d'accompagnement aide les municipalités à prendre un virage marqué dans l'offre d'infrastructures de transport actif au Québec.



Le volet 1 vise l'intensification de la mise en place d'infrastructures de transport favorisant les déplacements actifs en milieu urbain. On entend par « déplacement actif » la marche et le vélo s'inscrivant à l'intérieur du périmètre urbain d'une municipalité.

Le volet 2 vise à bonifier l'offre d'infrastructures récréotouristiques en lien avec la Route verte et ses embranchements. Pour être admissible, le projet doit se situer sur un itinéraire cyclable se raccordant à la Route verte et couvrant le territoire d'au moins deux municipalités.

Le volet 3 vise à soutenir le milieu dans l'amélioration, la mise aux normes et la réalisation d'interventions majeures, afin de préserver la pérennité des infrastructures de transport actif.

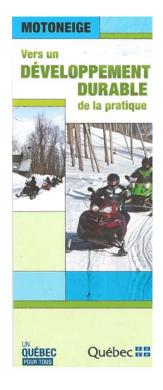
Les modalités de ce programme s'appliquent du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2016. La date limite pour le dépôt des projets des organismes admissibles est le 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

Toutes les municipalités de la région ont été informées de ce nouveau programme par la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue.

La documentation concernant ce programme d'aide est disponible sur le site Internet du Ministère au http://www.mtg.gouv.gc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/programmes aide/velo.



#### **NOUVEAUTÉS**





Depuis quelques années, la pratique de la motoneige et du quad est en constante évolution et s'adapte à de nouvelles réalités. Le gouvernement a mis en place des mesures permettant l'utilisation des véhicules hors route, tout en respectant les citoyens. Le resserrement des règles, la concertation régionale, la sensibilisation et la surveillance accrue font partie de mesures visant à améliorer l'encadrement de la pratique de cette activité afin de la rendre plus respectueuse des riverains et plus sécuritaire pour les utilisateurs.

Ces dépliants ont été réalisés par le ministère des Transports du Québec, en collaboration avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, la Fédération Québécoise des Clubs Quads, l'Association des directeurs de police du Québec et la Sûreté du Québec.

Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec l'un des bureaux indiqués ci-contre.



#### MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

#### Service des inventaires et plan Service des projets Service du soutien à la gestion

80, avenue Québec

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Tél.: 819 763-3271 Téléc.: 819 763-3493

#### Centre de services de Val-d'Or

1501, chemin Sullivan Val-d'Or (Québec) J9P 6V6

Tél.: 819 354-4651 Téléc.: 819 354-4623

#### Centre de services de Rouyn-Noranda

155, chemin Senator

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7

Tél.: 819 763-3532 Téléc.: 819 763-3786

#### Centre de services d'Amos

862, route 111 Est Amos (Québec) J9T 2K4 Tél.: 819 444-5309

Téléc.: 819 444-5811

#### **Centre de services de Macamic**

123, 2<sup>e</sup> Rue Ouest

Macamic (Québec) J0Z 2S0

Tél.: 819 782-4622 Téléc.: 819 782-4042

#### Centre de services de Ville-Marie

17, rue du Parc

Ville-Marie (Québec) J9V 1N2

Tél.: 819 629-6423 Téléc.: 819 629-6207

www.mtq.gouv.qc.ca

Sans détour est le journal externe du ministère des Transports du Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Module – Communications en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

Réalisation : Luc Adam et Lucie Pepin Révision linguistique : Isabelle Turgeon

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1496-094X